

## Appel de candidatures pour le comité d'éthique de la recherche

Le comité d'éthique de la recherche (CER) du cégep de Jonquière est à la recherche de membres ayant une expertise en méthodes de recherche souhaitant siéger bénévolement au sein du comité.

### **Pouvoirs, mandat et responsabilités du comité d'éthique de la recherche du cégep de Jonquière**

Le CER est une instance composée de chercheuses et chercheurs, de membres de la communauté et de personnes possédant une expertise définie par les cadres éthiques, (par exemple en éthique ou dans les disciplines de recherche pertinentes), à qui le Cégep de Jonquière a délégué l'autorité d'évaluer l'acceptabilité éthique de toute recherche avec des participantes et des participants humains menée sous son autorité ou sous ses auspices. Il applique, entre autres, la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* du cégep de Jonquière et la plus récente version de l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2 (2022)*. Il prend ses décisions de façon indépendante. Il peut approuver, exiger des modifications, faire arrêter ou refuser des projets de recherche proposés ou en cours. Le CER a aussi un rôle éducatif important à jouer auprès de la communauté du Cégep. Pour exercer ses fonctions, il bénéficie de ressources financières et administratives stables et suffisantes.

### **Composition du comité**

La composition du CER du cégep de Jonquière doit respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Le siège à pourvoir est le suivant :

- Une personne ayant une bonne connaissance des méthodes de recherche, idéalement des méthodes qualitatives (membre suppléant). La personne qui agit comme membre suppléant remplace le membre régulier lorsque celui-ci est absent.

### **Nature du mandat des membres**

Le CER se réunit entre huit et dix fois par année. Chacun de ses membres a notamment les responsabilités suivantes:

- prendre connaissance des documents liés aux demandes d'évaluation éthique;
- procéder à l'évaluation des demandes selon un mode conforme aux principes éthiques;
- participer à 8 ou 10 réunions annuellement (le mardi à 16 h 00 en présentiel ou à distance);
- contribuer à tous les autres travaux requis pour assurer le bon fonctionnement du CER.

Le conseil d'administration du cégep de Jonquière désigne les membres pour une durée de deux ans et le mandat est renouvelable. La participation à titre de membre du CER demeure volontaire, sans rémunération et engage à la protection de la confidentialité. Une formation de base en éthique de la recherche (formation en ligne) devra être suivie dans les six mois suivant la nomination.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 11 octobre 2024, à 16 h 00, à l'adresse suivante : [cer@cegepjonquiere.ca](mailto:cer@cegepjonquiere.ca) .

### **Renseignements**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le secrétariat du comité d'éthique de la recherche à l'adresse : [cer@cegepjonquiere.ca](mailto:cer@cegepjonquiere.ca).